



BILAN D'ACTIVITÉS 2024

Résumé

Suivant la tendance de ces dernières années, **le contexte dans lequel nous travaillons s'est encore dégradé**, avec une accentuation des velléités de surveillance de nombreuses communes et du gouvernement, mais aussi un durcissement de la répression des contestations politiques et une plus forte polarisation des débats politiques, accentuant la **difficulté pour des associations comme la nôtre à faire entendre un discours pourtant construit et nuancé**.

L'année a été notamment ponctuée par les élections européennes et législatives, et les conséquences politiques qui ont suivi. Si l'instabilité politique française de ces derniers mois a suspendu un certain nombre de projets de loi, les différents gouvernements ne semblent pas déroger, sur les sujets qui nous concernent, à une même ligne de surveillance et de répression accrues ainsi que de course économique à l'innovation technologique.

Les **Jeux Olympiques** et l'expérimentation de vidéosurveillance automatisée dont ils ont été le prétexte nous ont cependant permis de mettre un peu plus en lumière ces sujets de surveillance dans le débat public.

I. Nos principales actions

I.1. Lutte contre la surveillance sur l'Internet et dans l'espace public

Campagne VSA

En terme de lutte contre la surveillance, cette année a été essentiellement marquée par les expérimentations liées aux Jeux Olympiques. Ce fut pour nous l'occasion de lancer une **campagne de sensibilisation et de mobilisation** sur ce sujet, à travers une dénonciation de la technologie de **vidéosurveillance automatisée (VSA)**.

Dans le cadre d'une feuille de route validée en février, nous avons souhaité par cette campagne travailler sur différents volets : la **sensibilisation publique et médiatique**, le **plaidoyer politique** et l'**action contentieuse**. Cependant, de par les difficultés de ces dernières années à influencer sur les décisions politiques, nous avons surtout mis notre énergie dans la campagne publique, dans l'idée de permettre à une contestation plus large de voir le jour. On a été réalisés : un design et une page de campagne¹ visuellement forts, des affiches mises à disposition du public, une brochure documentant la VSA et ses dangers, une mobilisation « Pas de VSA dans ma ville »² appelant chacun·e à interpeller ses élu·es sur le sujet, ainsi que de nombreuses interventions publiques et une couverture presse importante, de même que diverses auditions parlementaires et une rencontre avec le comité d'évaluation des expérimentations.

Fin 2024 la dynamique était réelle bien qu'encore restreinte, elle a notamment permis la création de deux nouveaux **groupes locaux Technoplice**, autour de cette campagne contre la VSA (un groupe « Paris-banlieue », un autre groupe à Lyon), ainsi qu'une **importante couverture médiatique** du sujet, en France comme à l'international. On peut tout de même souligner la difficulté à mobiliser sur le terrain et à construire une contestation collective, le travail inter-organisations n'étant pas toujours évident. Il a cependant donné lieu à diverses actions, telles que des olympiades populaires en région parisienne et une manifestation à la veille du début des JO avec le collectif Saccage2024, un triathlon vidéosurveillé à Montreuil avec la LDH et Amnesty International France, ou encore un événement sur la VSA organisé par le groupe Technoplice Marseille.

Côté contentieux, **une plainte a été déposée devant la CNIL** afin de dénoncer l'hypocrisie des promoteurs de la VSA et pointer l'incurie de l'autorité de protection des données personnelles³. Elle vise un déploiement de la VSA totalement illégal et resté largement sous les radars : le **projet Prevent PCP**. Il s'agit d'un marché public de systèmes de VSA déployés dans des grandes gares à travers l'Europe - dont Paris Gare du Nord, Paris Gare de Lyon et Marseille Saint-Charles - pour détecter des « bagages abandonnés », via une méthode reposant sur l'identification et le suivi des propriétaires des bagages. À travers cette démarche, il s'agissait de renvoyer l'autorité en charge de la protection des données personnelles au rôle qui devrait être le sien, alors qu'elle laisse proliférer des projets illégaux de VSA tout en accompagnant le processus de légalisation. Il s'agissait aussi de pointer l'hypocrisie des entreprises du projet Prevent PCP, qui tout en prenant part à

¹ <https://www.laquadrature.net/vsa/>.

² <https://www.laquadrature.net/pasdevsadansmaville/>.

³ https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2024/05/01-LQDN_CNIL_Plaainte_Prevent_PCP_anon.pdf.

l'expérimentation de VSA prévue par la loi JO, se livrent en parallèle à des déploiements dépourvus de toute base légale.

Enfin, cette campagne a aussi été l'occasion de développer un moteur de recherche d'arrêtés préfectoraux, dans l'idée de **lutter contre l'opacité de l'action des administrations** en terme de surveillance. Ce moteur de recherche, baptisé Attrap, a d'abord été imaginé et développé en interne, avec notamment l'organisation d'un hackathon au mois de juin. Nous avons rendu public cet outil en fin d'année⁴.

Recours juridiques

En parallèle de cette campagne, nous avons poursuivi nos actions contentieuses, avec notamment une **première victoire contre l'audiosurveillance automatisée** à Orléans⁵. En effet, plus de trois ans après le dépôt de notre recours, le tribunal administratif d'Orléans a confirmé en juillet 2024 que l'audiosurveillance algorithmique (ASA) installée par la mairie d'Orléans était illégale. C'est une victoire non négligeable contre ce type de surveillance sonore en France, ainsi qu'un rappel lancé aux communes qui seraient tentées par de tels dispositifs.

De même, fin décembre a eu lieu l'audience dans le cadre de notre **recours contre l'utilisation du logiciel de VSA Briefcam à Moirans** (Isère). La décision du tribunal de Grenoble n'a été publiée que début 2025, mais c'est une seconde victoire sur ce terrain, puisque la justice reconnaît l'illégalité du logiciel et ordonne à la commune de cesser de l'utiliser⁶.

Police prédictive

En début d'année, et après plusieurs mois d'enquête en 2023, nous avons publié le résultat d'un important travail de recherche sur la police prédictive, mené avec le soutien de l'ONG britannique Fair Trials. Ce **rapport sur l'état de la police prédictive en France**⁷ analyse les informations disponibles sur une demi-douzaine de logiciels de police prédictive utilisés actuellement ou par le passé, et montre les dangers qui y sont liés ainsi que l'absence d'encadrement et d'évaluation de ces systèmes, pour conclure à la nécessité de les interdire.

Technopolice

La dynamique de notre initiative **Technopolice**, lancée en 2019, se poursuit avec la création de deux nouveaux groupes locaux (Lyon et Paris/banlieue), la troisième édition du **Festival Technopolice**⁸, qui a eu lieu cette fois à Montpellier, une dynamique forte qui se poursuit au sein du groupe local de Marseille et la **publication par l'un de nos membres d'un ouvrage sur la Technopolice**⁹, qui a reçu une bonne couverture presse.

4 <https://www.laquadrature.net/2024/12/19/contre-lopacite-de-la-surveillance-locale-atrap-tes-arretes-prefectoraux/>.

5 <https://www.laquadrature.net/2024/07/17/premiere-victoire-contre-ludiosurveillance-algorithmique-devant-la-justice/>.

6 <https://www.laquadrature.net/2025/01/30/la-justice-confirme-enfin-lillegalite-de-briefcam/>.

7 https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2024/01/20240118_LQDN_policepredictive.pdf.

8 <https://technopolice.fr/blog/festival-technopolice-2024-montpellier/>.

9 <https://www.laquadrature.net/2024/10/11/parution-du-livre-technopolice/>.

Surveillance des militantes

Enfin, pour répondre à la **répression croissante des milieux militants**, nous avons lancé un groupe de travail sur la **surveillance d'État** dont ils font les frais. Après la préparation d'une feuille de route, validée en avril, le groupe a fait diverses interventions dénonçant la surveillance numérique et la criminalisation accélérée de la protestation politique. Il a aussi lancé un appel à témoignages documentant la **surveillance politique des activistes** et les mesures drastiques prises à leur encontre au prétexte des Jeux Olympiques de Paris¹⁰. À la veille des élections législatives de juin 2024, nous avons également partagé nos inquiétudes quant à la montée en puissance de l'extrême droite et des outils de surveillance dont disposerait désormais un État fasciste¹¹. Nous avons aussi participé à un colloque organisé par la Commission de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR), pour critiquer l'opacité du domaine du **renseignement** en France¹² et mettre en évidence certaines des lacunes les plus graves du cadre juridique existant (la loi sur le renseignement), dont nous « fêtons » sans doute les 10 ans en 2025 avec un événement public. Enfin, ce groupe de travail a commencé à travailler sur sa principale tâche à long terme : **cartographier l'écosystème de la surveillance judiciaire et administrative en France** (techniques de surveillance, base légale, agences, solutions techniques). Ce processus se poursuivra au cours de l'année à venir, en s'ouvrant à des contributions externes, avec l'objectif de compiler des ressources de référence et de les diffuser d'ici la fin de 2025.

Globalement, on peut noter cette année une **couverture médiatique en hausse** sur ces sujets liés à la surveillance et une plus forte représentation de La Quadrature dans les médias, une forme d'« institutionnalisation » de **notre vocable de VSA (vidéosurveillance algorithmique), repris et adopté** par les journalistes et même par le personnel politique à la place du terme trompeur de « vidéoprotection intelligente », une sensibilisation du public et des politiques qui se poursuit. Cette année nous a aussi permis de toucher à de « nouveaux » sujets pour nous (police prédictive, surveillance des militant·es), et de voir la **dynamique locale Technopolice** qui se poursuit et se développe, voire s'autonomise un peu de La Quadrature du Net.

I.2. Lutte contre les algorithmes de contrôle social

Documentation et visibilité

Notre travail sur la **numérisation des administrations sociales**, et notamment notre lutte contre les algorithmes de contrôle social, s'est fortement développé : outre la poursuite de la **documentation concernant l'algorithme de la CAF**, nous avons commencé à documenter l'usage d'**algorithmes à France Travail ou à la CNAM**, tout en mettant en place sur notre site une page-portal pour cette campagne que nous avons intitulée « **France Contrôle** »¹³. Ces quelques publications ont eu un impact assez fort dans les milieux militants et syndicaux, et nous ont ouvert la porte de diverses discussions ou collaborations, avec des syndicats de France Travail notamment (Sud-Solidaires, CGT...). L'impact médiatique de ces publications a aussi été notable, et nous espérons pouvoir participer à développer des fronts de lutte diversifiés sur ces sujets.

10 <https://www.laquadrature.net/2024/07/30/jeux-olympiques-fichage-de-masse-et-discrimination-politique/>.

11 <https://www.laquadrature.net/2024/06/28/legislatives-la-surveillance-sur-un-plateau-brun/>.

12 <https://www.laquadrature.net/2024/12/23/les-trous-noirs-dans-le-controle-des-services-de-renseignement/>.

13 <https://www.laquadrature.net/francecontrole/>.

Recours juridique

Nous avons aussi lancé un **contentieux devant le Conseil d'État contre l'algorithme de notation de la CAF**¹⁴, dans le cadre d'une coalition avec 14 autres organisations, que nous avons initiée dès le printemps. Suite à un important travail collectif et avec une très belle synergie, nous avons déposé notre contentieux en octobre. Outre les impacts possibles en terme juridique, et les retombées presse du dépôt de ce recours, celui-ci nous a surtout permis de développer des **relations de travail fructueuses et fluides avec un ensemble d'organisations d'une grande diversité** : ce fut notamment l'occasion de poursuivre le partenariat majeur sur ces sujets avec Changer de Cap, mais aussi de développer des partenariats nouveaux sur ce sujet avec Amnesty International France, AFP France Handicap, la Fondation Abbé Pierre ou encore la LDH ou le Syndicat des avocats de France (organisations avec lesquelles nous travaillions déjà sur d'autres sujets). Nous avons pu en outre initier nos premières collaborations avec d'autres associations, issues plutôt des thématiques de **lutte contre les discriminations** (Association nationale des assistant·e·s de service social, Mouvement national des chômeurs et précaires...), ce qui apporte une richesse supplémentaire à nos actions et réflexions sur ce thème de la numérisation des administrations sociales.

Partenariats et réseaux

Enfin, nous avons poursuivi nos **rencontres avec des chercheur·euses** ainsi qu'avec le **Défenseur des Droits**, et développé aussi de **nombreux contacts au niveau européen et international** sur ce sujet des algorithmes de contrôle : nous avons participé à deux rencontres en 2024 avec la Justice Equity and Technology Table, un réseau européen d'organisations de la société civile travaillant sur la surveillance et les discriminations liées au numérique, avec lequel nous collaborons déjà dans le cadre de Technopolice depuis quelques années. Nous avons aussi intégré un tout nouveau groupe de travail au sein du réseau européen EDRi (dont nous sommes membres) sur la numérisation des services essentiels. Tout ceci nous permet de créer des contacts, de voir les luttes existantes dans d'autres pays et de faire avancer l'ambition d'un front commun au niveau européen. De même, le travail amorcé sur France Travail nous a permis de nous mettre en lien avec divers syndicats, ce qui laisse présager de possibles collaborations intéressantes.

Au bilan, nous avons vu cette année la **couverture médiatique du sujet** grandir fortement, et la présence dans les médias de La Quadrature du Net sur ces sujets augmenter elle aussi. Notre travail de documentation et de sensibilisation a clairement participé à **mettre le sujet dans l'espace public**, et notre expertise est nettement reconnue. Nous avons pu aussi développer de **nombreux partenariats** dynamiques, très enrichissants et complémentaires, et multiplier le nombre d'administrations étudiées dans le cadre de nos recherches.

Cependant, nos méthodes actuelles de documentation connaissent quelques limites, ces algorithmes de contrôle social étant particulièrement opaques et nos demandes CADA n'aboutissant pas souvent. De plus, le champ de documentation à couvrir est très large, et nous nous posons la question de l'opportunité de quelque chose d'exhaustif. Nous allons avancer dans ces réflexions dans l'année qui s'ouvre.

¹⁴ <https://www.laquadrature.net/2024/10/16/lalgorithme-de-notation-de-la-cnaf-attaque-devant-le-conseil-detat-par-15-organisations/>.

I.3. Les impacts écologiques du numérique

Lancement du travail en interne

Cette année 2024 a été pour nous celle du lancement d'un véritable travail construit autour de la thématique des impacts écologiques du numérique, sujet que nous souhaitons aborder depuis déjà quelques années. Nous avons donc lancé un groupe de travail, doté d'une **première feuille de route** préparée en janvier et revue en juillet, et nous avons recruté une chargée de projet à temps partiel pour mener à bien cette feuille de route.

L'année a été ponctuée par **deux journées de travail internes**, en février et en septembre, destinées à mieux se former à ce vaste sujet sur lequel les connaissances sont assez inégalement réparties au sein du collectif. Nous avons profité de l'une de ces journées pour organiser quelques discussions plus ouvertes, avec des personnes extérieures travaillant déjà sur cette question des liens entre écologie et numérique. Sur un plan plus institutionnel, nous avons aussi initié divers échanges avec l'ADEME.

Une enquête sur les data centers à Marseille et en France

En parallèle, un important travail d'**enquête a été initié à Marseille**¹⁵ sur la question des **infrastructures du numérique**, et essentiellement des *data centers*. À cette occasion, La Quadrature du Net a participé au lancement d'un collectif inter-organisations nommé "**Le Nuage était sous nos pieds**"¹⁶, aux côtés du Collectif des Gamarres et du groupe Technopolice Marseille. Tout ce travail a abouti en novembre à l'organisation d'un **festival**¹⁷ à Marseille et à la publication d'un article présentant les résultats de cette enquête fouillée. Cela nous a permis de visibiliser quelque peu le sujet dans les médias (au moins locaux), de poser la première pierre d'un travail que nous voulons de plus longue haleine sur les impacts écologiques du numérique ainsi que de créer ou développer des contacts et partenariats avec diverses associations et collectifs (l'Atelier Paysan, Génération Lumière, STopMicro ou encore le collectif espagnol Tu Nube Seca Mi Rio), ainsi que de travailler sous un nouvel angle avec des amis de longue date tels que Framasoft ou Le Mouton Numérique.

La Quadrature du Net s'est donc lancée sur ce sujet autour duquel elle tournait depuis quelque temps sans trouver les ressources et l'occasion de s'y mettre, et cela nous a permis d'initier une **très belle dynamique inter-organisations sur Marseille** ainsi que de médiatiser un peu plus un sujet aussi important que celui des infrastructures du numérique et de leur impact écologique. **Le sujet infuse en interne** et on développe peu à peu une certaine expertise. On compte bien poursuivre cette dynamique et y mettre plus de temps et d'énergie dans les mois et années à venir.

15 <https://www.laquadrature.net/2024/11/20/accaparement-du-territoire-par-les-infrastructures-du-numerique/>.

16 <https://lenuageetaitsousnospieds.org/>.

17 <https://www.laquadrature.net/2024/10/23/festival-le-nuage-etait-sous-nos-pieds/>.

I.4. Lancement du travail sur l'intelligence artificielle

Notre groupe de travail dédié à l'intelligence artificielle s'est constitué à l'automne 2023, et a élaboré une feuille de route qui a été discutée en avril 2024. Son travail a pour le moment principalement porté sur deux points :

- La **mise en débat interne d'une ligne politique à porter sur l'intelligence artificielle**, autour de laquelle s'est organisée la campagne de dons lancée fin novembre 2024¹⁸.

- Le lancement d'une **coalition « critique de l'intelligence artificielle »** qui a été lancée en février 2025¹⁹, sous le nom de Hiatus, lors du sommet organisé par la France, afin de dénoncer la fuite en avant écologique et les impacts adverses de l'IA sur les droits humains, sociaux, environnementaux.

Cette année 2024 a aussi été celle de l'adoption du règlement intelligence artificielle au niveau européen, et même si nous n'avons pas suivi ce dossier en détail, nous avons pu publier deux articles sur le sujet.

I.5. Lutte contre la centralisation de l'Internet et la privatisation de la censure

En 2024, ce sujet de la centralisation de l'Internet et de la censure a été moins présent dans notre travail et nous n'en avons pas fait une priorité. Nous avons cependant tenté au printemps quelques actions de plaidoyer pour appeler les parlementaires à rejeter le **projet de loi SREN**²⁰ visant à sécuriser et réguler l'espace numérique, mais celui-ci a été promulgué en mai. Toujours en mai, nous avons initié un recours devant le Conseil d'État contre le blocage par le gouvernement de l'**application TikTok en Nouvelle-Calédonie**²¹, ce blocage représentant une attaque inédite et grave à la liberté d'expression en ligne. On peut aussi souligner l'amende infligée en octobre à LinkedIn, suite à notre plainte déposée en mai 2018.

Si ces questions n'ont pas été au coeur de nos actions en 2024, les événements politiques de ces derniers mois (montée de l'extrême-droite, dérive propagandiste de X...) font qu'il va redevenir central pour nous en 2025.

I.6. Nos actions contentieuses

Liste des contentieux en cours en 2024

* **Recours contre la Hadopi** devant le Conseil d'État, question préjudicielle (QPJ) déposée en août 2019 et transmise à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en juin 2021 ; audiences devant la CJUE en juillet 2022 et en mai 2023. => arrêt de la CJUE en avril 2024, avec revirement de jurisprudence : l'accès aux adresses IP et à l'identité civile associée à une communication est en principe possible sans contrôle préalable indépendant.

18 <https://www.laquadrature.net/donner/>.

19 <https://www.laquadrature.net/2025/02/07/lancement-de-la-coalition-hiatus-pour-resister-a-lia-et-son-monde/>.

20 <https://www.laquadrature.net/2024/04/09/projet-de-loi-sren-le-parlement-saccorde-pour-mettre-au-pas-internet/>.

21 <https://www.laquadrature.net/2024/06/05/blocage-de-tiktok-en-nouvelle-caledonie-retour-sur-un-fiasco-democratique/>.

* **Recours contre la VSA à Marseille** : suite au rejet de notre recours en plein contentieux par le TA de Marseille, nous avons déposé un appel en août 2023, qui est encore en cours d'instruction.

* **Recours contre la vidéosurveillance à Moirans** devant le TA de Grenoble, déposé en février 2021.

=> L'instruction a été clôturée en février 2024, et le TA a conclu fin 2024 à un rejet de notre recours. Nous avons fait appel devant la Cour administrative d'appel de Lyon.

* **Recours en annulation contre la VSA à Moirans** devant le TA de Grenoble, déposé en août 2021, intervention volontaire au soutien du recours de LQDN par la LDH, le SAF et le SM en février 2024 => le TA de Grenoble a conclu en décembre 2024 à l'annulation de la décision attaquée.

* **Interventions au soutien des recours contre le décret d'application de la loi drones** (LDH et Adelico) déposés en mai 2023 => instruction toujours en cours.

* **Recours contre les drones en région Île-de-France** : instruction toujours en cours.

* **Recours contre le décret d'application du TERREG** : dépôt devant le Conseil d'Etat d'une requête sommaire en août 2023 et d'un mémoire complémentaire en novembre 2023. Mise en place d'une coalition européenne sur le sujet => instruction toujours en cours.

* **Recours contre la censure par le gouvernement du réseau social Tik Tok en Nouvelle-Calédonie** : dépôt d'un recours en référé-liberté devant le Conseil d'Etat en mai 2024, qui a été rejeté pour défaut d'urgence. Dépôt dans la foulée d'un recours en excès de pouvoir, toujours devant le Conseil d'Etat => audience en mars 2025, en attente de la décision.

* **Recours contre l'algorithme de notation de la CNAF devant le Conseil d'Etat** : dans le cadre d'une large coalition d'organisations => Mémoires en défense de la CNAF et du Ministère de la santé reçus.

Liste des contentieux achevés en 2024

* **Recours contre les capteurs sonores à Orléans (ASA)** devant le TA d'Orléans, déposé en décembre 2021. En septembre 2023 la CNIL s'était prononcée sur ce sujet, déclarant illégale l'utilisation d'une audio-surveillance automatisée couplée à de la vidéosurveillance. Nous avons déposé un nouveau mémoire devant le TA en octobre 2023, avant une réponse aux arguments de la commune début 2024 => En juin 2024, le TA d'Orléans a annulé la convention passée par la ville.

* **Recours contre le décret d'application de la loi drones** déposé en mai 2023 => le Conseil d'Etat a conclu en décembre 2024 à un rejet de notre recours.

* **Intervention au soutien du recours contre la vidéosurveillance à Marcillac-Vallon devant le TA de Toulouse** : deux mémoires produits, l'un en mai et l'autre en juin (récapitulatif) => le Conseil d'Etat a conclu en juin 2024 à un rejet du recours.

II. Notre dynamique associative

II.1. Développement et fonctionnement du collectif

Dans notre bilan de l'année 2023, nous écrivions :

« Notre dynamique associative nous mène vers un développement du collectif, à la fois en termes quantitatifs, avec une équipe plus large, un budget plus important, une volonté de suivre plus de sujets en collaboration avec plus de gens, et qualitatifs, avec la volonté de questionner nos méthodes de travail pour aller vers « toujours mieux » en continuant à produire un travail de qualité tout en offrant de bonnes conditions de travail et d'implication à l'ensemble des membres du collectif. »

Dans cette optique, l'équipe salariée de l'association s'est étoffée en 2024 :

- Nous avons pérennisé le poste de **chargé de projet « numérisation de l'État social »**, dont la mission principale est la coordination de notre feuille de route « France Contrôle ». Ce CDI, à temps partiel sur 2024, est passé début 2025 sur un temps plein.
- Nous avons créé un poste de **chargée de projet « écologie et numérique »**, pour le moment en CDD à temps partiel. Ce poste, prévu au départ pour 2024, a été prolongé sur 2025, en attendant les discussions sur les suites à donner à la feuille de route en cours.
- Nous avons créé un poste, en CDI à temps partiel, de **coordination de l'inclusion, des relations collectives et des conditions de travail militant**. Ce poste vise à animer notre communauté bénévole mais aussi transformer notre organisation structurelle pour mieux accueillir, mieux se soutenir et prendre soin du collectif et des personnes qui le composent. Cette importance donnée au soin du collectif existe depuis plusieurs années au sein de La Quadrature, mais était souvent délayée ou douloureusement portée par nos membres bénévoles. Nous avons donc créé ce poste pour nous donner les moyens de prioriser ces missions d'inclusion et de soin.
- Nous avons accueilli une personne en **alternance de communication** pour un an, avec un focus sur la communication vidéo. Elle nous accompagnera jusqu'en septembre 2025.
- Nous avons enfin eu une **stagiaire en sciences politiques**, pour un mois et demi au début de l'été, qui a participé à amorcer les recherches dans le cadre du lancement de notre feuille de route sur la surveillance des militant·es.

Nous avons durant cette année poursuivi nos réflexions sur le fonctionnement de l'association. Après les réflexions de 2023 autour d'une revue stratégique mise à jour et de la mise en place de l'outil « feuille de route », nous avons entamé un travail concernant les **aspects structurels de notre fonctionnement**. Nous travaillons à expérimenter un modèle de fonctionnement nous permettant de mieux partager les responsabilités sur les tâches indispensables et de long terme (conditions de travail et de militantisme, relations collectives et prévention/gestion des conflits, inclusion de nouvelles personnes...). Ce fut notamment au cœur de certaines des discussions de nos deux assemblées générales annuelles (avril et octobre) mais aussi d'un week-end de travail en février. En parallèle, nous avons poursuivi nos réunions mensuelles entre membres et salarié·es, mais aussi testé un outil nouveau pour nous, dans l'idée de favoriser la communication interne et la prévention des conflits : la « régulation collective ». Nous avons fait quatre séances de ces régulations, entre mai et octobre, puis nous avons décidé de faire une pause car le format ne semblait finalement pas répondre à nos besoins. Nous avons donc entamé en fin d'année une réflexion sur l'évolution de cet outil afin de le transformer en

groupe de parole régulier.

Nous avons aussi amorcé un important travail de **refonte de notre stratégie de communication**, interne comme externe, chantier qui prendra toute son ampleur en 2025. Il s'agit pour nous de faire un état des lieux de nos manières de communiquer avant de travailler à la réorganisation de nos outils de communication. Nous avons entamé ce travail par un week-end de brainstorm, avant de lancer plusieurs petits groupes de travail en charge des divers aspects de ce processus de grande ampleur. Nous avons aussi commencé à développer un nouvel outil de communication interne, appelé « l'antisèche » et destiné à permettre une meilleure circulation interne des informations et des connaissances sur nos sujets de travail.

II.2. Évènements publics

Il serait fastidieux de recenser ici l'ensemble de nos interventions publiques, mais en voici un petit florilège :

Nous avons comme chaque année organisé quelques apéros dans nos locaux, mais ce format semblant s'essouffler un peu, nous les avons mis en pause à la rentrée de septembre et commencé à travailler à un nouveau format plus participatif, qui verra le jour au printemps 2025. Au-delà de ces rendez-vous, nous avons organisé ou co-organisé divers évènements, évoqués plus haut : le festival Data Centers à Marseille (avec le Nuage était sous nos pieds et le collectif des Gammars), un soutien au festival Technopolice à Montpellier ou encore une journée contre la VSA à Marseille.

Nous avons en outre participé à divers festivals, congrès ou évènements organisés par d'autres que nous, tels que le traditionnel Chaos Communication Congress en Allemagne en décembre (tenue d'un stand et organisation d'un hackathon autour du logiciel Attrap'), le Privacy Camp en janvier (intervention sur les algorithmes de contrôle social), de nombreuses interventions sur la VSA à Paris, Montreuil, Dijon, Lyon, Nancy..., des conférences et ateliers aux Universités de printemps de l'Interhack, au Matrack festival, au Hadra festival, au Camp Chatons, mais aussi une participation aux Assises de l'attention, des conférences sur les algorithmes de contrôle à Paris, Orléans, Chambéry..., des interventions sur les impacts écologiques du numérique à Lyon, lors du tour Alternatiba ou de l'évènement Voix d'eau à Marseille. Technopolice n'a pas été en reste, avec diverses interventions et colloques sur la surveillance au fil de l'année, à Poitiers, Rennes, Nantes, Bruxelles, Lille, Créteil, Grenoble, et dans de nombreuses librairies de France via la tournée de présentation du livre de Félix Tréguer. Le groupe Technopolice Marseille a poursuivi ses réunions mensuelles, et a aussi organisé une journée contre la VSA à Marseille en avril, avec le soutien de La Quadrature.

II.3. Évolution de notre infrastructure technique

L'année 2024 a été caractérisée par une stabilité de l'infrastructure technique, et par des évolutions mineures pour les usagers et usagères, reflet de changements dans le fonctionnement interne de l'association. On peut aussi noter une augmentation de la charge de travail en coordination et soutien technique au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de salarié·es.

Evolution pour les usagères

Pour les usagers et usagères, l'usage de Nextcloud est devenue plus prévalent, avec l'utilisation notamment de l'application Collective pour la prise de notes et la collaboration. De nouvelles applications ont également été mises en place, comme l'application Forms. Il semble qu'il y ait toujours des difficultés à prendre en main Nextcloud et à organiser des moments de formation à ce sujet. Des lenteurs du Nextcloud ont également été signalées, ce qui est en cours de résolution.

Certains services n'ayant plus d'utilité, comme le Carré, ont par contre été supprimés.

Certains choix techniques ont été validés par les faits, notamment la configuration via Ansible et le déploiement par une Pipeline. Cela a permis d'autonomiser par exemple le déploiement d'Attrap.

Des sites de campagnes ont également été déployés sur l'infrastructure, ce qui pose la question de leur intégration entre eux et d'une uniformisation du processus à cet égard si cela continue.

Du côté de Mamot.fr, nous avons vu avec la campagne HelloQuitX beaucoup de nouveaux comptes et un regain d'activité. Cela a induit plus de temps dédié à la modération, accompagnée cependant d'une plus grande implication de certains membres dans ce travail. Il reste des questions en suspend sur le recrutement d'aide à la modération et la gestion de l'instance sur le long terme. En quelques chiffres : 43 978 comptes, 3 521 comptes actifs, environ 3 552 signalements traités.

Pour Matrix, globalement le service fonctionne bien et répond bien aux besoins de l'association. Quelques lenteurs sont apparues ces derniers temps, mais cela devrait être résolu prochainement avec un ajout de puissance au serveur et des changements dans sa configuration. De plus, nous avons été confrontés à des trolls. Nous avons réagi en utilisant le bot de modération qui avait été mis en place et en prenant la main collectivement à ce sujet. On dénote une volonté de rendre ce réseau plus facile d'accès. 276 personnes sont présentes sur le groupe principal, 135 sur le groupe tech, 113 sur le groupe Mamot, 203 sur le groupe Technopolice par exemple.

Pour le Forum, le service fonctionne bien et semble dans la grande majorité avoir été bien adopté. Il reste un fort potentiel d'ouverture pour l'animation de la communauté autour de la Quadrature et pour renforcer l'implication et la participation de nos sympathisants, mais avec toujours une certaine frilosité à cet égard dû à des craintes sur l'accès aux données et à l'animation d'une communauté.

Certains outils restent encore obscurs ou peu utilisés, mais semblent être nécessaires du fait de leur utilisation intensive par une ou deux personnes, ou par un groupe de travail.

Infrastructure technique

Il n'y a pas eu de soucis majeurs au cours de l'année, et nous avons un meilleur contrôle de l'infrastructure de fait, malgré certains soucis persistant, dûs à des application legacy (AlternC notamment). Cela nous rend aussi dépendent du service technique d'Octopuce, qui met parfois du temps à répondre.

On peut noter quelques évolutions :

- support complet de l'IPv6 sur l'ensemble des noms de domaine,
- mise à jour des services facilitée.

2024 a été l'occasion de fermer certains services, notamment le Wiki. On continue à réduire la voilure et à concentrer l'énergie sur une meilleure prise en main des outils essentiels. Par exemple, le déplacement de CiviCRM sur son propre serveur assure une meilleure stabilité du service, mais il reste encore énergivore et lent, quand des outils plus simples existent.

Le questionnement sur les outils que l'on utilise reste une interrogation centrale, et peut mener à des évolutions qui sont parfois mal comprises ou trop rapides, laissant certaines personnes dubitatives. Le processus de décision au sein de l'association joue un rôle clé à cet égard.

La surveillance statistique des serveurs est bonne et permet d'anticiper des problèmes. L'ajout prochain des logs en plus de statistique va permettre une meilleure analyse et corrélation lors d'incidents.

Les noms de domaine (notamment technopolice.fr) géré par la Quadrature ont tous été rassemblés au même endroit et sont gérés par le même compte.

Afin d'avoir une meilleure réactivité et moins de dépendance vis à vis de notre hébergeur, la mise en place de services DNS et mail est à l'étude, mais nécessite du temps et peut être de la formation interne ou externe.

Certains travaux restent en attente, soit par manque de priorité (Zammad), soit dans l'attente de décisions ou d'avancées du collectif (SSO, Wordpress).

L'autohébergement au Garage, bien que politiquement chouette, a été mis de côté par manque de capacités.

Communauté technique

On peut noter cette année plus de contributions et d'intérêt, des hackatons notamment avec Attrap, le tout témoignant de l'intérêt toujours fort pour LQDN et la volonté des gens d'aider à travers des contributions. De nouveaux comptes ont été créés sur le Gitlab, mais nous manquons encore d'animation de la communauté bénévole. Souvent les gens arrivent, mais faute d'un accueil et d'une orientation efficace, restent peu de temps.

II.4. Nos partenariats

Côté **partenariats**, nous avons renforcé nos liens avec de nombreux partenaires, au travers des actions évoquées ci-dessus : citons notamment le collectif Saccage2024 dans le cadre des JO, les collectifs Changer de Cap et Halte au contrôle numérique dans le cadre de nos actions de lutte contre les algorithmes de contrôle, et bien sûr toujours le réseau EDRi et le JETT (Justice Equity and Technology Table) au niveau européen ainsi que l'Observatoire des libertés et du numérique (OLN), Framasoft ou Le Mouton Numérique au niveau français. Nous avons aussi développé un certain nombre de nouveaux partenariats très riches, que ce soit avec le collectif Le Nuage était sous nos pieds et les organisations participantes au festival sur les infrastructures du numérique (Génération Lumière, STopMicro, Tu Nube Seca Mi Rio ou l'Atelier Paysan) ou la quinzaine d'organisations parties prenantes de notre contentieux contre l'algorithme de profilage de la CAF.

II.5. Nos finances

Comme chaque année nous avons animé notre campagne de soutien pour 2024 entre novembre et décembre 2023. Cette campagne, qui s'est poursuivie durant l'année 2024, nous a permis de réunir 310 000 €, soit 60 % de nos recettes (une petite part de ces fonds a été collectée via la campagne de soutien annuelle lancée par la Fondation Proton, pour environ 14 %). Notre campagne de dons a été axée fin 2023 sur les sujets majeurs que nous voulions mettre en avant en 2024 : défense du chiffrement, lutte contre les algorithmes de contrôle, lutte contre les impacts environnementaux du numérique, promotion de l'interopérabilité des réseaux sociaux. Fin 2024, nous avons lancé une nouvelle campagne de dons, pour financer notre travail en 2025, cette fois centrée sur l'intelligence artificielle.

En parallèle, nous avons cherché à développer nos perspectives de financements via des fondations privées. Nous avons eu pour 2024 un soutien structurel de la Fondation pour le progrès humain (FPH), de la Limelight Foundation, de l'Open Society Foundation (OSF) et de la Fondation Un monde par tous, ainsi qu'un soutien du Digital Freedom Fund pour notre feuille de route France Contrôle (soutien à la préparation d'un contentieux puis soutien au recours lui-même). Ces soutiens de fondation représentent 38% de nos recettes.

Nous avons aussi durant l'année travaillé à des demandes de financements pour 2025, auprès de fonds tels que Civitates ou le European Artificial Intelligence Fund.

III. ANNEXES

III.1. La Quadrature en quelques chiffres

Nombre de membres au 31 décembre 2024 : 17.

Nombre de salarié-es au 31 décembre 2024 : 11 (9 équivalents temps plein).

Nombre de stagiaires accueilli-es en 2024 : 1.

Nombre d'heures de réunion/interventions/conférences effectuées par nos membres : 852 h (soit l'équivalent d'un-e salarié-e à temps plein sur 5 mois et demi environ) – attention, ce chiffre ne tient pas compte de tout le travail réalisé hors de ces temps de réunion/intervention.

Nombre d'articles publiés sur le site LQDN en 2024 : 54 – pour info en 2023 nous avons publié 43 articles sur notre site, et en 2022 on avait publié 38 articles.

Nombre d'article publiés sur le site TKPL en 2024 : 13 - contre 11 en 2023 (dont 5 publiés uniquement sur le site TKPL).

Nombre d'abonné-es à la newsletter (liste Actu) début 2025 : 9 507 (9 169 début 2024).

Nombre d'abonné-es à la liste Discussion début 2025 : 1 085 (1 129 début 2024).

Nombre de newsletters envoyées dans l'année 2024 : 17.

Nombre d'abonné-es au compte Mamot début 2025 : 53 659 (38 779 début 2024).

Nombre d'abonné-es au compte Twitter début 2025 : 104 000 (110 056 début 2024, compte fermé début 2025).

Nombre d'abonné-es au compte Facebook début 2025 : 42 000 (42 000 début 2024).

Nombre d'abonné-es à la page LinkedIn début 2025 : 6 307 (page lancée en 2024).

Nombre d'abonné-es au compte Instagram début 2025 : 3 962 (compte créé en 2024).

III.2. Nos publications

Nos publications dans le cadre de la campagne VSA

La page de campagne :

<https://www.laquadrature.net/vsa/>.

La page « Pas de VSA dans ma ville » :

<https://www.laquadrature.net/pasdevsadansmaville/>.

La plainte : https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2024/05/01-LQDN_CNIL_Painte_Prevent_PCP_anon.pdf.

Attrap :

<https://www.laquadrature.net/2024/12/19/contre-lopacite-de-la-surveillance-locale-atrap-tes-arretes-prefectoraux/>.

Autres articles :

<https://www.laquadrature.net/2024/01/26/vsa-et-jeux-olympiques-coup-denvoi-pour-les-entreprises-de-surveillance/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/04/17/experimentation-de-la-vsa-les-premieres-autorisations-sont-tombees/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/05/02/contre-lempire-de-la-videosurveillance-algorithmique-la-quadrature-du-net-contre-attaque/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/05/14/vsa-lassemblee-discute-deja-son-extension-aux-transport/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/06/18/faites-interdire-la-videosurveillance-algorithmique-dans-votre-ville/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/10/09/apres-les-jeux-de-paris-la-bataille-de-la-vsa-est-loin-detre-finie/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/10/31/assaut-contre-la-videosurveillance-algorithmique-dans-nos-villes/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/11/08/briefcam-au-ministere-de-linterieur-le-rapport-dinspection-tente-de-noyer-le-poisson/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/12/04/vsa-et-biometrie-la-cnill-demissionnaire/>.
<https://technopolice.fr/blog/la-region-auvergne-rhone-alpes-vote-le-deploiement-de-la-vsa-dans-les-gares-et-les-lycees/>.
<https://technopolice.fr/blog/a-brest-la-police-nationale-utilise-illegalement-briefcam/>.
<https://technopolice.fr/blog/21avril/>.
<https://technopolice.fr/blog/non-aux-jeux-olympiques-non-a-la-vsa/>.
<https://technopolice.fr/blog/radio-contre-la-videosurveillance-algorithmique-la-technopolice-et-les-jeux-olympiques-de-la-honte/>.
<https://technopolice.fr/blog/lettre-au-conseil-municipal-de-marseille-interdisez-la-vsa/>.

Victoire à Orléans :

<https://www.laquadrature.net/2024/07/17/premiere-victoire-contre-audiosurveillance-algorithmique-devant-la-justice/>

Victoire à Moirans :

<https://www.laquadrature.net/2025/01/30/la-justice-confirme-enfin-lillegalite-de-briefcam/>

Nos publications sur la police prédictive

Le rapport :

https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2024/01/20240118_LQDN_policepredictive.pdf.

Autres articles :

<https://www.laquadrature.net/2024/01/18/la-police-predictive-en-france-contre-lopacite-et-les-discriminations-la-necessite-dune-interdiction/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/01/10/smart-police-dedicia-le-logiciel-a-tout-faire-des-polices-municipales/>.

Nos publications Technopolice

L'exposition Technopolice à Marseille : <https://technopolice.fr/blog/exposition-technopolice-a-marseille-jusquau-17-novembre/>.

Le Festival Technopolice à Montpellier :

<https://technopolice.fr/blog/festival-technopolice-2024-montpellier/>.

Notre publication pour la parution du livre « Technopolice » :

<https://www.laquadrature.net/2024/10/11/parution-du-livre-technopolice/>.

Nos publications sur la surveillance des militant-es :

<https://www.laquadrature.net/2024/04/08/contre-la-criminalisation-et-la-surveillance-des-militant%2%b7es-politiques/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/07/03/affaires-lafarge-dessaisir-la-sous-direction-anti-terroriste/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/07/30/jeux-olympiques-fichage-de-masse-et-discrimination-politique/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/06/28/legislatives-la-surveillance-sur-un-plateau-brun/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/12/23/les-trous-noirs-dans-le-controle-des-services-de-renseignement/>.

Nos autres publications sur la surveillance

<https://www.laquadrature.net/2024/01/30/la-france-cree-un-fichier-des-personnes-trans/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/04/30/surveillance-et-hadopi-la-justice-europeenne-enterre-un-peu-plus-lanonymat-en-ligne/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/05/30/proposition-de-loi-ingerences-etrangeres-une-nouvelle-etape-dans-lescalade-securitaire/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/05/31/vous-etes-filmees-une-critique-documentaire-de-la-surveillance/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/07/18/veesion-et-surveillance-en-supermarches-vraie-illegalite-faux-algorithmes/>.
<https://www.laquadrature.net/2024/09/03/affaire-telegram-des-inquietudes-dans-un-contexte-de-guerre-contre-les-messageries-les-reseaux-sociaux-et-le-chiffrement/>.
<https://technopolice.fr/blog/faire-effacer-vos-donnees-du-taj-et-autres-fichiers-de-police/>.
<https://technopolice.fr/blog/pour-la-palestine-contre-larmement-disrael-et-la-technopolice/>.

Nos publications France Contrôle

La page-portal :

<https://www.laquadrature.net/francecontrole/>.

Les publications du groupe de travail :

<https://www.laquadrature.net/2024/12/05/notation-algorithmique-lassurance-maladie-surveille-les-plus-pauvres-et-harcele-les-meres-precaires/>

<https://www.laquadrature.net/2024/06/25/a-france-travail-lessor-du-controle-algorithmique/>

<https://www.laquadrature.net/2024/03/13/notation-des-allocataires-la-caf-etend-sa-surveillance-a-lanalyse-des-revenus-en-temps-reel/>

<https://www.laquadrature.net/2024/01/11/notation-des-allocataires-face-aux-faits-la-caf-senferme-dans-le-deni-et-la-mauvaise-foi/>

Le mémoire du recours :

https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/sites/8/2024/10/LQDN_Cnaf_Memoire_Introductif_anon.pdf.

La publication suite au dépôt du contentieux :

<https://www.laquadrature.net/2024/10/16/lalgorithme-de-notation-de-la-cnaf-attaque-devant-le-conseil-detat-par-15-organisations/>.

Nos publications écologie et numérique

Le site du Nuage était sous nos pieds :

<https://lenuageetaitsousnospieds.org/>.

La page du festival : <https://www.laquadrature.net/2024/10/23/festival-le-nuage-etait-sous-nos-pieds/>.

La publication de l'enquête :

<https://www.laquadrature.net/2024/11/20/accaparement-du-territoire-par-les-infrastructures-du-numerique/>.

Autre publication :

<https://www.laquadrature.net/2024/09/16/conference-de-presse-a-marseille-contre-les-data-centers/>.

Nos publications sur l'intelligence artificielle

La page de campagne de dons :

<https://www.laquadrature.net/donner/>.

Nos publications :

<https://www.laquadrature.net/2024/01/19/le-reglement-europeen-sur-lia-ninterdira-pas-la-surveillance-biometrique-de-masse/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/05/22/le-reglement-ia-adopte-la-fuite-en-avant-techno-solutionniste-peut-se-poursuivre/>.

Nos publications sur la centralisation d'internet et la censure

<https://www.laquadrature.net/2024/04/09/projet-de-loi-sren-le-parlement-saccorde-pour-mettre-au-pas-internet/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/05/17/la-quadrature-du-net-attaque-en-justice-le-blocage-de-tiktok-en-nouvelle-caledonie/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/06/05/blocage-de-tiktok-en-nouvelle-caledonie-retour-sur-un-fiasco-democratique/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/10/25/linkedin-condamnee-a-310-millions-deuros-suite-a-notre-plainte-collective/>.

<https://www.laquadrature.net/2024/11/29/cest-pas-de-lia-cest-de-lexploitation-dernier-cri/>.

<https://technopolice.fr/blog/retour-en-video-sur-la-surveillance-pendant-les-jeux-olympiques/>.

Récapitulatif de revue de presse (non exhaustif)

Surveillance/VSA/JO : 89 articles.

Algos : 88 articles, dont 46 sur le contentieux.

Recours contre le blocage de TikTok : 53 articles.

Surveillance/Technopolice : 22 articles, dont 4 sur la police prédictive.

Amende LinkedIn : 12 articles.

Data centers : 10 articles.

Telegram : 8 articles.

Fichage : 5 articles.

Loi SREN : 5 articles.

Données perso : 5 articles.

Loi ingérences étrangères : 4 articles.

Interopérabilité : 3 articles.

Règlement européen CSAR : 3 articles.

Recours Hadopi : 2 articles.